

**CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE DE A COLOMBIE-BRITANNIQUE**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Date : 27 avril 2022

À : Conseil d'administration

De : Directeur général

Sujet : Approbation calendrier scolaire 2022-2023 / Autre option congé du printemps

---

**MISE EN SITUATION :**

L'APÉ des écoles de l'Anse-au-sable et des Sentier-alpins a exprimé la volonté d'apporter une modification au calendrier approuvé le 26 février courant. Le congé du printemps initialement prévu du 13 au 24 mars 2023 est décalé d'une semaine (voir ci-dessous).

Ainsi, une lettre provenant de l'APÉ a été adressée au Conseil d'administration afin d'en faire la demande. Ces lettres se retrouvent en annexe.

Premier jour de classe	6 septembre 2022
Congé d'hiver	19 décembre au 2 janvier 2023 (retour en classe - 3 janvier 2023)
Congé du printemps	20 au 31 mars 2023 avec ajout de 8 minutes d'instruction par jour
Dernier jour de classe	29 juin 2023

**RECOMMANDATION :**

Que le Conseil d'administration approuve l'amendement au calendrier 2022-2023 des écoles de l'Anse-au-sable et des Sentier-alpins tel que présenté, incluant l'option autre pour le congé du printemps, soit du 20 au 31 mars 2023.

p.j. Lettres APÉ